

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Courriel pierre.seidel@bluewin.ch

Téléphone 021 921 32 64 / 079 736 32 24

Internet www.citrap-vaud.ch

Corsier, le 9 janvier 2013

Recommandé

Municipalité
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

**Projet de construction du nouvel hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais
Enquête publique (12.12.2012 - 10.01.2013)**

OPPOSITION

Monsieur le Syndic, Messieurs,

Au nom de la CITraP Vaud (Communauté d'intérêts pour les transports publics, section Vaud), je vous adresse l'opposition ci-jointe dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de construction du nouvel hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic, Messieurs, mes salutations distinguées.

Pour la CITraP Vaud :



Pierre Seidel

Membre du comité

Courrier Pierre Seidel, Verger de Meruz 2, 1804 Corsier-sur-Vevey

Courriel pierre.seidel@bluewin.ch

Téléphone 021 921 32 64 / 079 736 32 24

Internet www.citrap-vaud.ch

Projet de construction du nouvel hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais Enquête publique (12.12.2012 - 10.01.2013)

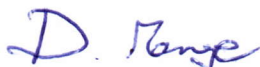
OPPOSITION

En l'état, la CITraP Vaud se voit contrainte de former opposition au projet mentionné en rubrique, continuant de considérer que l'accessibilité au futur hôpital par les transports publics n'est nullement suffisamment garantie. Référence est ici faite à l'opposition qu'elle a déposée dans le cadre du plan d'affectation cantonal (PAC 313).

En particulier, la CITraP demande que, sur les plans actuellement mis à l'enquête publique, un emplacement assez grand et bien placé soit prévu, sur le site de l'hôpital, pour une éventuelle halte (terminus ?) d'un transport hectométrique en liaison avec une halte à créer sur la ligne CFF, comme proposé actuellement par la CITraP. Il s'agit d'éviter absolument qu'une telle liaison ne soit rejetée, à l'ouverture de l'hôpital ou plus tard, sous prétexte que les plans mis à l'enquête ne la prévoyaient pas ou que la place nécessaire n'avait pas été prévue.

La CITraP est prête à retirer la présente opposition si de bonnes et concrètes garanties peuvent lui être données sur cette problématique dans le cadre du plan d'affectation cantonal.

Pour la CITraP Vaud :



Daniel Mange
Secrétaire



Pierre Seidel
Membre du comité

9 janvier 2013